

L'HÔTÂ



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtâ* N° 29 – 2005

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : commandes@aspruj.ch

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

www.aspruj.ch

L'HÔTÂ

«La maison, le foyer» en patois d'Ajoie

L'HÔTÂ N° 29

ASPRUJ - 2005

Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

*Elle veille à la conservation de la culture traditionnelle et populaire, dont les différentes formes comprennent:
la langue, la littérature, la musique, la danse, la mythologie, les rites, l'architecture, les arts, l'artisanat,
les jeux, les coutumes (UNESCO 1989)*

SOMMAIRE

Le message du président	5
Ouvriers agricoles de naguère	7
par Anne-Marie Steullet-Lambert	
Ouvrir les yeux	15
par Jean-Paul Prongué	
Une source de conflits	19
par Damien Bregnard	
La ferme de Chez Danville	27
par Philippe Riat	
Lettres inédites d'Emilio Boéchat à sa sœur Joséphine	32
communiquées par Jean-Louis Merçay	
Il y a vingt ans, l'Auberge du Lion d'Or... ..	39
par Pierre Grimm	
Vergers d'hier, d'aujourd'hui et de demain	49
par Monique Lopinat-Rebetez	

Couverture: La ferme Chez Danville, Montmelon, 2005. Photo de Jacques Bélat, Porrentruy.

L'Hôtâ est publié par l'Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien (ASPRUJ).

La revue est remise sans supplément à chaque membre qui s'acquitte de sa cotisation.

La responsabilité des articles incombe aux auteurs. Prix du numéro: Fr. 25.–

ASPRUJ

Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

Comité

Président:

Pierre Grimm
8, rue des Granges
2800 Delémont
Tél. 032 422 87 83
Adresse internet:
pierre_grimm@bluewin.ch

Secrétaire:

Lydia Theurillat
3, rue de la Constituante
2800 Delémont
Tél. 032 422 39 77

Fichier et librairie:

Marie Lopinat
2, Le Genève
case postale 148
2950 Courgenay
Tél. 032 471 10 70
Adresse internet:
jemalo@swissonline.ch

Chargée de l'Hôtel:

Monique Lopinat
3, Sur-chéz-Poisat
2853 Courfaivre
Tél. 032 426 13 93
Adresse internet:
lopinat@sysco.ch

Caissier :

Fiduciaire Chapatte SA
8, rue Neuve, 2800 Delémont

Membres:

Pierre Froidevaux
10, rue du Mont-Terri
2800 Delémont
Tél. 032 422 92 73

René Racordon
3, rue de la Birse, 2822 Courroux
Tél. 032 422 64 61
Adresse internet:
r_racordon@hotmail.com

Marion Chapuis
5, rue du Guéret
2800 Delémont
Tél. 032 422 48 58

Charles Cattin
Le Champé, 2826 Corban
Tél. 032 438 87 81
Adresse internet:
ch.cattin@bluewin.ch

Jean-Paul Prongué
24, rue Pierre-Péquignat
2900 Porrentruy
Tél. 032 466 87 63

Catherine Masserey
15, Haute-Rive, 2950 Courgenay
Tél. 032 471 25 79

Consultant scientifique:

Philippe Daucourt
9, rue des Traversins
2800 Delémont

L'ASPRUJ est membre fondateur de:

- La Fondation de la Balance, Asuel
- Le Musée rural des Genevez
- L'Association pour la sauvegarde de la Baroche
- L'Association pour la sauvegarde des murs en pierres sèches (ASMPS)

Message du président

Voici donc le nouvel *Hôtâ*, vingt-neuvième du genre. Bientôt trente ans de défense et illustration du patrimoine jurassien. Avons-nous progressé dans cette activité? Les résultats sont en demi-teinte. Rien n'est jamais acquis et le succès dans une affaire est contrebalancé par un échec ailleurs.

La protection du patrimoine rural ne semble pas être la préoccupation principale des autorités jurassiennes. Des lois pourtant bien faites sont appliquées souvent avec un laxisme étonnant. On multiplie les dérogations, des dispositions légales sont à géométrie variable. A quoi sert la loi si elle est mal appliquée? Cette situation jette le trouble dans les esprits. Le public ne s'y retrouve plus.

C'est alors aux associations de défense du patrimoine naturel et bâti

d'intervenir et de demander qu'on applique strictement les mesures de protection d'une richesse naturelle et architecturale léguée par nos ancêtres et que nous devons transmettre aussi intacte que possible à nos descendants.

Le vent des tendances politiques actuelles ne souffle pas en direction des associations de défense du patrimoine. Des voix s'élèvent pour demander qu'on restreigne leurs droits et qu'on rogne leurs possibilités d'agir. Des projets de loi allant dans ce sens sont en préparation à la Berne fédérale. Au nom d'un développement économique à courte vue on veut museler les défenseurs de l'environnement et du patrimoine. Un peu de bonne volonté politique et d'ouverture d'esprit permettrait de marier protection du patrimoine et développement économique.

L'*Hôtâ* que vous tenez en main a été préparé par M^{me} Monique Lopinat-Rebetez, de Courfaivre, correctrice indépendante de formation et rédactrice responsable en l'occurrence. Gros travail en vérité, mené avec brio et compétence. La mise en pages, avec çà et là quelque liberté prise dans la présentation de certains articles, est due à M^{me} Hélène Boegli, typographe, de Movelier.

Les personnes intéressées à collaborer au sein de la petite équipe rédactionnelle de l'*Hôtâ* seront les bienvenues et peuvent s'adresser à la responsable.

Nous vous souhaitons bonne lecture.

Le président de l'ASPRUJ:
Pierre Grimm, Delémont

Ouvriers agricoles de naguère

Depuis la fin de la guerre, aux environs de 1945, le travail agricole s'est considérablement allégé grâce à la mécanisation et à la motorisation dans les campagnes. Le labeur des hommes, des femmes et des animaux s'est transformé au point qu'il nous est difficile aujourd'hui d'imaginer la somme des difficultés de tâches qui furent ardues, lourdes, parfois éreintantes.

On peut dire qu'en gros le secteur de l'emploi dans l'agriculture jurassienne n'offre actuellement que peu de débouchés. Le chef d'exploitation doublé de rares aides ponctuelles – qui sont souvent ses enfants ou un seul fils – réussit à mener à bien les travaux multiples. Les machines nombreuses et efficaces, de judicieuses associations de paysans, les remembrements parcellaires et maintenant l'informatique pallient la main-d'œuvre employée dans la première moitié du XX^e siècle.

Quelle était cette main-d'œuvre? Qui étaient ces nombreux ouvriers venus de tous horizons? Comment vivaient-ils? Nous tentons de répondre à ces questions selon nos souvenirs et des témoignages qu'il est grand temps de recueillir.

Celui qu'on appelait petit paysan, qui entretenait quelques bêtes (vaches, chèvres) et de modestes lopins de terre, avait souvent une activité annexe; il ne recourait pas aux services d'étrangers à sa famille; femme et enfants suffisaient à la tâche. Ces propriétaires disposaient de champs hérités de leurs parents et ils les gardaient précieusement. Plusieurs



Photo 1. Travaux des champs aux Bois en 1917.

louaient ici et là un arpent à qui voulait bien le céder. Parfois les petits paysans avaient recours à un voisin mieux doté en chevaux ou machines pour un coup de main en haute saison.

Chez les agriculteurs dont le domaine réclamait plus de main-d'œuvre, celle-ci était diverse, dépendante du genre d'exploitation et des régions. A propos des régions jurassiennes, on sait que les fermes des Franches-Montagnes, vouées surtout à l'élevage bovin et chevalin, n'exigeaient pas les mêmes services que les exploitations des vallées qui s'adonnaient à l'élevage et aux cultures. Ces dernières demandaient beaucoup de bras et de temps.

L'année chez les Welches

Dans tous les villages, on rencontrait plusieurs jeunes hommes venus de la Suisse allemande «faire leur année chez les Welches». On se souvient que beaucoup de garçons de chez nous, en quittant l'école obligatoire, s'en allaient «aux Allemands» pendant au moins une année. Dans les deux cas, ces garçons apprenaient la langue et la manière de travailler chez leurs voisins. Ils se familiarisaient avec des coutumes inconnues d'eux, échangeaient parfois des savoir-faire de leur région d'origine contre ceux que leur prodiguaient les employeurs. (...)

Ouvrir les yeux

Dans les villes et les villages du Jura, de petits trésors tombent en ruines ou sont défigurés sous nos regards indifférents. On s'habitue à tout, même à la laideur. Pourtant, la beauté – et même la splendeur – de certaines bâtisses transparait sous la déchéance dans laquelle nous les laissons tomber. Nos ancêtres ont construit des bâtiments qu'ils ont voulu agréables certes, mais aussi élégants. Pour ce faire, ils ont souvent consenti de gros sacrifices. Notre accoutumance envers la décrépitude de ces maisons se double d'une ingratitude envers nos aïeux. Ne soyons pas des héritiers indignes! Notre génération doit ouvrir les yeux. Autant qu'un souci du patrimoine légué par nos anciens, c'est une question de respect de nous-mêmes, d'affection envers nos enfants.



Courfaiivre

Au centre du village de Courfaiivre, une ancienne ferme du XVIII^e siècle, abandonnée voici une génération, se meurt derrière la haie de rosiers qui cache sa décrépitude. Bien que située au cœur de la vallée de Delémont, cette bâtisse est construite sur un plan très proche de celui des fermes franc-montagnardes. A l'intérieur, les poutres d'origine de la grange portent encore les traces de la fumée qui s'échappait de la cheminée à cloche. Derrière le *dôs l'hôta*, masqué par deux battants posés il y a quelques décennies, l'ancienne porte de grange, entièrement chevillée, a été préservée. Aménagé sur un plan très simple, l'intérieur de l'appartement se dégrade rapidement. Actuellement, ce témoin du passé agropastoral de Courfaiivre, appelé ironiquement la Villa Fougère, sert de dépôt annexe de matériel de voirie.

L'utilisation partagée de l'eau à Porrentruy au XVIII^e siècle.

Une source de conflits

¹ Au XVIII^e siècle, les tenanciers successifs des moulins du bourg (ou du faubourg, famille Jecker) et de la ville (famille Saner) s'opposent des décennies durant quant à l'utilisation de la force hydraulique (Archives de l'ancien Evêché de Bâle - abrégé désormais AAEB - B 239 Porrentruy / 5). Sur les tenanciers du moulin du bourg, voir Raymond Schelcher, Les Jecker à Porrentruy, dans L'Hôta N° 27, 2003, pp. 71-82.

² Grosse de la reconnaissance générale du ban et territoire de Porrentruy, mai 1755 (AAEB, B 135 / 90, p. 30). Pour davantage de précisions sur le statut juridique du moulin, on consultera avec profit l'ouvrage d'Alfred Ribeaud, Le moulin féodal. Etude de droit et d'histoire sur la Principauté épiscopale de Bâle, Lausanne, Genève, 1920.

³ Jean-Pierre Corbat, de Buix; Jacques Cattin, de Fregéicourt; Jean-Baptiste fils de feu Pierre Salomon, de Chevenez. Tous trois sont meuniers: on a eu soin de choisir des gens du métier!

⁴ Atlas du ban et territoire de Porrentruy, 1752-1754, dressé par les commissaires Jaquet et Laubscher (Porrentruy, Musée de l'Hôtel-Dieu, G.A 635).

⁵ Le procès-verbal de la journée est conservé aux AAEB, B 239 Porrentruy / 5, 11 juillet 1776, et 137 J.: Moulins de Porrentruy, 1734-1785, pièce G, 19 juillet 1776, 35 p.

⁶ Les références entre crochets renvoient au plan de Jaquet et Laubscher. La lettre désigne la partie du plan et le chiffre le numéro de la parcelle. Par les mêmes indications, on pourra également accéder au descriptif de chaque parcelle donné par un document complémentaire: La reconnaissance générale du ban et territoire de Porrentruy (1752-1754), conservée aux AAEB, B 135 / 90. Le cadastre de Porrentruy pour l'an VIII (Archives de la bourgeoisie de Porrentruy, II / 67) contient une table de concordance entre ses propres coordonnées et celles du plan de 1752, ce qui permet d'identifier une parcelle et son propriétaire sur près de cinquante ans.

⁷ Le quartier du Voyeboeuf, du nom de la rivière venue de Courgenay, se situe à l'est de Porrentruy. Il ne figure pas sur le dessin de J.-Cl. Bouvier.

⁸ L'Hôpital bourgeois de Porrentruy possédait, outre une grande fortune en espèces, un patrimoine foncier important (terres, maisons, moulins...), dont les revenus permettaient à l'institution de faire face à ses dépenses. A ce sujet, voir le livre de Pierre-Yves Donzé, L'hôpital bourgeois de Porrentruy 1760-1870. Gestion du patrimoine, médicalisation des soins et assistance aux pauvres, Porrentruy, Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'émulation, 2000, pp. 60-62.

La nature qui, dit-on, fait bien les choses, s'est rappelée à notre bon souvenir durant l'été 2003. La sécheresse prolongée nous a montré à quel point l'eau est précieuse. Malicieux clin d'œil à l'Année internationale de l'eau! Quand les rivières se font ruisseaux, il s'agit de fixer des priorités dans le partage de ce bien commun; naissent alors des tensions inévitables: faut-il accorder la préférence à l'agriculture, à l'industrie, aux loisirs?

Ce qui est vrai aujourd'hui l'était plus encore sous l'Ancien Régime, ainsi qu'en atteste, par exemple, les nombreux conflits entre meuniers¹. A travers un cas où apparaissent divers types d'utilisateurs de l'eau à Porrentruy, nous montrerons quels sont les enjeux attachés à la gestion partagée du liquide tant recherché, dans

la seconde partie du XVIII^e siècle. Nous verrons l'emploi multiple que l'on fait de l'eau, ainsi que les problèmes (et leurs origines) rencontrés par les artisans.

L'usage de l'eau est un droit régalien. C'est en fief du prince – qui peut céder ce droit à une communauté ou à une institution – que les meuniers tiennent leur outil de travail. En échange de la jouissance du fief, le porteur doit s'acquitter d'une redevance annuelle (le « canon » ou le cens), versable en nature et/ou en espèces. Par exemple, François Prudon, meunier au moulin de la ville, doit à chaque Saint-Martin le canon respectable de huit bichots (3364 l.) de mouture*, deux livres en argent, trois livres de cire et un cochon gras².

Quelques utilisateurs de l'eau à Porrentruy en 1776

Le 11 juillet 1776, trois experts³ désignés par le Conseil aulique sont chargés de statuer sur les plaintes du meunier de la ville et de la meunière du bourg, pour une fois unis, contre leur homologue des Vauches et de nombreux autres utilisateurs des cours d'eau bruntrutains situés en amont (voir le dessin de J.-Cl. Bouvier à partir du plan de Porrentruy de 1752⁴

[Fig. 2], et l'extrait du même plan reproduisant le quartier de Saint-Germain [Fig. 3]). Les experts parcourent les lieux en compagnie des parties le matin, seuls l'après-midi; vers six heures du soir, ils reviennent à l'Hôtel de Ville donner leurs recommandations⁵. Le tableau ci-dessous dresse la liste des parties en présence.

Exploitant

Prudon François
Jecker Thérèse

Contre

Berbiere André
Chariatte Ignace
Nicol Henri
Meil Bernard
Cuenin⁹ Germain
Rougemont, conseiller de ville
Voisard Jean-Pierre
Ducrain¹² Ignace
Leo C. A.¹³

Exploitation

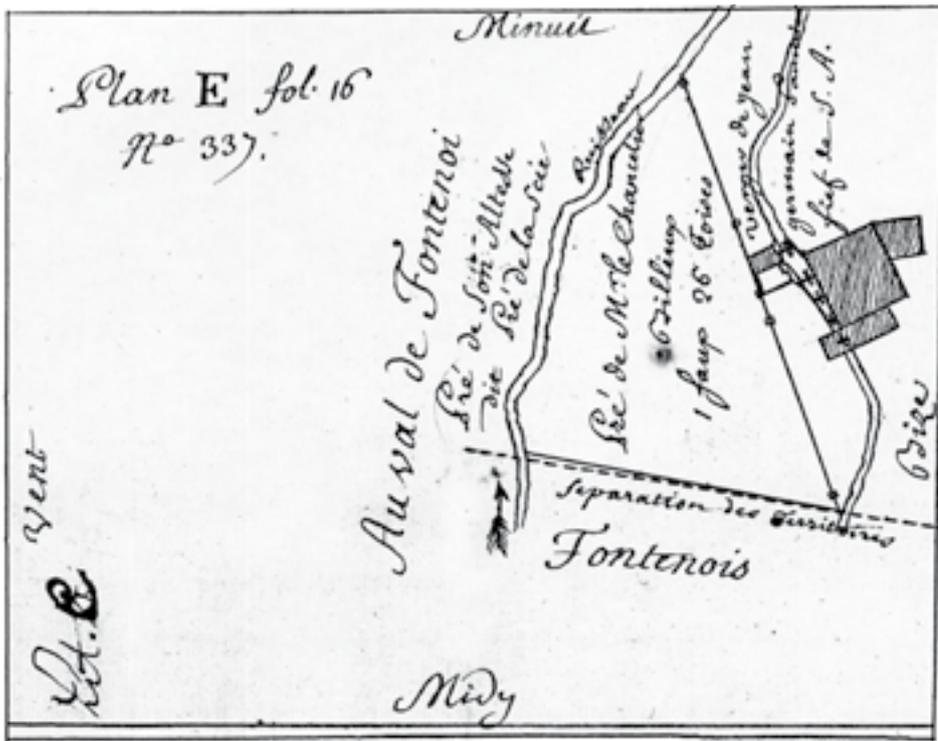
Moulin de la ville [A97]⁶
Moulin du bourg [A14]

Scierie du Voyeboeuf⁷
Moulin des Vauches [D125]
Tannerie [D109]
Teinturerie [D109]
Tuilerie de la ville [D118]
Usine (foulon) au val de Fontenais¹⁰
Usine (foulon) à la Vauche [D230]¹¹
Pré [D124]
Jardin

Propriétaire

fief du prince
fief du prince

Berbiere André
fief de l'Hôpital⁸
Nicol Henri
Meil Bernard
fief de la ville
Rougemont
Voisard Jean-Pierre
Ducrain Ignace
Leo C. A.



D'autres artisans ne sont pas cités à comparaître: sur une dérivation du Bacavoine (que l'on appelait simplement «ruisseau de Fontenais»), Jean Germain Paumier tient le moulin de la Rasse [E338] en fief de Son Altesse. Toujours en fief du prince, Grégoire Brieffier tient, quant à lui, le moulin de la Rochatte [F107], où l'on trouve également une scierie, ainsi qu'une vauche¹⁴. En outre, les tanneurs et teinturiers figurant sur l'atlas de 1752¹⁵ exercent peut-être encore en 1776 sans être pris à partie par les plaignants. Cette énumération n'a aucune prétention exhaustive.

A l'exception des meuniers de la ville et du bourg, les utilisateurs de l'eau se tiennent hors les murs, soit le long du ruisseau de Fontenais (la Rasse, la Vauche, l'usine de Rougemont¹⁶), soit sur le cours de l'Allaine (ou de ses dérivations) et du Voyeboeuf, en amont de

la ville surtout (scierie du Voyeboeuf, moulin des Vauches, tuilerie de la ville, tanneries, teintureriers) ou en aval (moulin de la Rochatte).

L'eau permet au tanneur de ramollir les peaux, au teinturier de rincer les étoffes, au tuilier d'«humecter» la terre. Mais c'est surtout l'énergie qu'elle fournit que l'on recherche pour moudre le grain, écraser les fruits, scier le bois, travailler le fer, fouler les cuirs ou le droguet*, etc.¹⁷Au total, la force hydraulique actionne plus d'une dizaine d'installations. Si le nombre peut paraître important, il faut savoir par exemple que La Brévine compte pas moins de cinq moulins en 1803¹⁸; or le potentiel énergétique de l'eau dans ce village est bien moins important qu'à Porrentruy, véritable «carrefour des eaux». (...)

Figure 1: Plan des installations de la Rasse en 1782 (AAEB, B 239 Porrentruy / 11, 1780-1782: Pré au val de Fontenais, ad. 10 mai 1782). Outre le moulin, l'eau y actionne une rasse* et une ribe*. L'état des lieux dressé par Pierre-François Paris, géomètre et directeur des bâtiments du prince-évêque, n'est pas à l'avantage du tenancier: «Les canaux des rouages sont dans un état au-dessous du médiocre. (...) Dans l'intérieur, l'empoutrage est pourri. (...) Toutes les meules tournantes, et surtout la première, sont usées. (...) Tout le bâtiment de l'usine (...) a été très négligé (...), presque tout y est dans un pauvre état.» (AAEB, B 239 Porrentruy / 6, 1780-1787: Moulin de la Rasse (2^e p.), 29 mars 1782.)

⁹ Au XIX^e siècle, la tuilerie continuera d'être exploitée par la famille Cuenin (Archives de la bourgeoisie de Porrentruy, II. Révolution et Empire / 101; Emphytéoses, emprunt forcé, an II et suivants).

¹⁰ Le val de Fontenais, où coule le Bacavoine, au sud de Porrentruy, n'apparaît pas sur le dessin de J.-Cl. Bouvier (Fig. 2).

¹¹ La Vauche, en direction de Fontenais, ne figure pas sur le dessin de J.-Cl. Bouvier (Fig. 2).

¹² On trouve aussi l'orthographe «Ducret».

¹³ C. A. Leo est secrétaire à la chancellerie de Son Altesse. Il possède un jardin situé le long du canal du moulin du bourg.

¹⁴ AAEB, Procédures civiles de la ville de Porrentruy, 23 juin 1768; B 239 Porrentruy / 6, 2 décembre 1763.

¹⁵ Tannerie de Sébastien Béchaux [F86 et F87, place des Bemelats]; tannerie de Jean-François Rougemont [F72] et teinturerie d'Henri Joseph Mettnat [F73], situées à la bien nommée rue des Tanneurs; teinturerie de Nicolas Joseph Mettnat [D116, faubourg St-Germain]. Seule la tannerie Béchaux [F86 et F87] existe encore en l'an VIII (Archives de la bourgeoisie de Porrentruy, II / 67).

¹⁶ L'usine se situe vraisemblablement sur la parcelle [D73], appartenant en 1752 à François Rougemont, qui a obtenu l'autorisation de la construire en 1766 (B 239 Porrentruy / 4, 1321-1766: Moulin à émoudre, foulerie..., 25 septembre 1766). Elle est située «200 pas en aval de la vauche* de Guélat bonnetiers» [D239(?)], sur le Bacavoine.

¹⁷ Ni l'atlas ni la reconnaissance du ban de Porrentruy de 1752 ne font état de machines utilisant la force hydraulique chez les tanneurs et les teinturiers. Par contre, le maître chamoiseur* Boichat, installé au Voyeboeuf, fait fouler ses cuirs au val de Fontenais (AAEB, B 239 Porrentruy / 4, 1718-1758: Poudrière du Voyeboeuf, 26 mars 1755).

¹⁸ Raoul Cop, Moulins oubliés du Haut-Jura neuchâtelois. Histoire, fonctionnement, inventaire, La Chaux-de-Fonds, chez l'auteur, 1987, p. 32.

La ferme de Chez Danville



En empruntant le tunnel de l'A16 sous le Mont-Russelin, peu d'automobilistes se doutent qu'environ 400 mètres à la verticale au-dessus de leur tête se trouve l'une des plus vieilles fermes du Jura, la ferme de *Chez Danville*. Cette ferme, perchée à 884 m d'altitude, au-des-

sus de Montmelon, fait face à Saint-Ursanne. Située non loin de la ferme de *Chez Basuel*, elle domine la vallée du Doubs. Son accès n'est pas aisé. On l'atteint, en voiture depuis la route de la Corniche ou à pied depuis le petit village de Montmelon-Dessus.

La ferme *Chez Danville* s'appelait autrefois *Vacherie Boreignon*. C'est sous ce nom qu'elle figure en 1570 comme propriété du chapelain de Saint-Ursanne, François Basuel. En 1668, la *Vacherie Boreignon* appartient à Caspar Danville, de Saint-Ursanne, qui lui a laissé son nom¹.

François d'Anville de Saint-Ursanne en devient ensuite propriétaire ainsi qu'en atteste une reconnaissance des limites de la vacherie et métairie sur la Montagne-de-Montmelon effectuée le 12 mai 1672. Urs Nussbaum en est alors l'amodiatiaire².

Madame d'Hennefeld l'amodie en 1748 à Turs Lachat, de Montmelon³.

Les Basuel, qui possédaient la Combe-Chavat en 1671, ont donné leur nom à la maison construite par eux dans la grande pâture de l'ancienne Vacherie Boreignon, en faisant de cette pâture une seconde ferme⁴.

Germain Houlmann, de *Chez Basuel*, est l'actuel propriétaire de la ferme de *Chez Danville*. Sa famille l'a acquise en 1941 de Bernard et Emile Queloz de Saint-Brais. La ferme était alors exploitée par une famille Boegli qui est partie pour l'Ajoie. Elle a été habitée pour la dernière fois, dans les années 40, par la famille Kubler. Entre 1945 et 1950, elle a été louée au Ski-Club de Saint-Ursanne, puis occupée occasionnellement par des scouts. Depuis lors, elle demeure inhabitée. La famille Houlmann, tout en résidant *Chez Basuel*, venait cuire son pain au four de *Chez Danville* dans les premières années. Elle y fumait également sa viande. Le dernier cochon à y avoir été fumé a été volé... la langue de l'animal n'ayant toutefois pas été emportée par les malandrins !

En 1945, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, une croix en pierre a été érigée devant la ferme. De nos jours, seule l'écurie et la grange sont encore utilisées. Le jardin, entouré d'un mur en pierres sèches et aux abords duquel se trouve une citerne, est également cultivé.

La ferme de *Chez Danville* date de 1569 ainsi que l'atteste une inscription ornant sa façade latérale sud. Le texte gravé dans la pierre qui figure au-dessous de l'année de construction nous apporte quelques précieux renseignements quant au constructeur du bâtiment.



La dédicace de la maison, entre les deux fenêtres.

En voici sa transcription :
1569 URSANNE BOREGNON
MAITRE BOURGEOIS DE SAINT
URSANNE & MARIE FILLE DE
CHRISTOPHE BELLORSIER EN
SON VIVANT CHATELAIN DE
SAINT URSANNE.

Comme l'indique l'inscription, Ursanne C était maître-bourgeois de Saint-Ursanne. On trouve trace de son nom en 1584 lorsque Jehan Warnier, receveur à Delémont, fait une donation de six livres de censes à l'Hôpital de Saint-Ursanne. Ursanne Borregon est témoin de cet acte avec Germain Merchant, de La Cernie. (...)

RELOJERIA, JOYERIA Y OPTICA

"LA FRANCO-SUIZA"

DE

Emilio Boéchat

GRAN SURTIDO

EN RELOJES, ALHAJAS Y DIAMANTES

ARTICULOS PARA REOJOS

ARTICULOS DE TODAS CLASES

AV. RIVADAVIA 171

CAMPANA

Lettres inédites d'Emilio Boéchat à sa sœur Joséphine communiquées par Jean-Louis Merçay

Mon arrière-grand-oncle Emilio Boéchat s'était établi à Campana, en Argentine. Il y exploita un commerce d'horlogerie, joaillerie et instruments optiques: «La Franco-Suiza». Dix lettres adressées à Miécourt – huit de lui et deux de son épouse – ont été conservées. Elles sont échelonnées entre le 4 mars 1916 et le 3 septembre 1924. En voici quelques extraits choisis par thèmes et en suivant la chronologie, pour en faciliter la lecture.

Ce courrier constitue une modeste chronique de la vie quotidienne au cours de la Première Guerre et de l'après-guerre, un point de vue d'Outre-Atlantique. Emile Boéchat a dû revenir pour quelque temps à Miécourt en compagnie de ses deux enfants Emilito et Haydée, accompagné ou non de son épouse argentine Blanca. Joséphine («Fina»), la destinataire, a elle-même séjourné précédemment en Argentine et a connu la belle-famille et l'entourage du commerçant. Comme on ne dispose que de la partie «américaine» de la correspondance, beaucoup de questions restent en suspens...

Il y a vingt ans, l'Auberge du Lion d'Or à Delémont disparaissait...

Le Lion d'Or!

Charmante petite auberge. Bistrot sympathique et accueillant. Jolie terrasse donnant sur le Cras des Moulins à Delémont. Son excellente cuisine. Ses nuits de carnaval. Voilà quelle était la carte de visite du Lion d'Or dans les années 1970.

Nous sommes en avril 1979. Le Lion d'Or doit fermer ses portes. En effet, la cuisine de l'auberge ne correspond plus aux normes actuelles de l'hygiène publique. S'ouvre alors une période d'incertitude. Qu'advient-il du Lion d'Or?

Nous allons retracer les péripéties qui ont vu s'affronter ceux qui pensaient pouvoir restaurer le Lion d'Or et ceux qui voulaient le démolir pour reconstruire un nouveau bâtiment.

Bref historique

Toute ville ancienne a besoin d'un certain nombre de services, tels que moulins, tanneries, hostelleries, etc. Aucune ville ne renfermait toutes ces fonctions à l'intérieur de ses murailles. Plusieurs motifs contraignaient meuniers, tanneurs, aubergistes à s'installer hors les murs. Les meuniers dépendaient des cours d'eau et à Delémont les canaux fournissant une chute appréciable étaient situés en dessous des remparts. C'est donc là que furent bâtis les deux moulins de la ville, l'un situé en dessus du Lion d'Or, l'autre en dessous. Ce dernier est encore visible sur le plan du XVIII^e siècle reproduit ci-contre (fig. 1). La tannerie se situait obligatoirement en

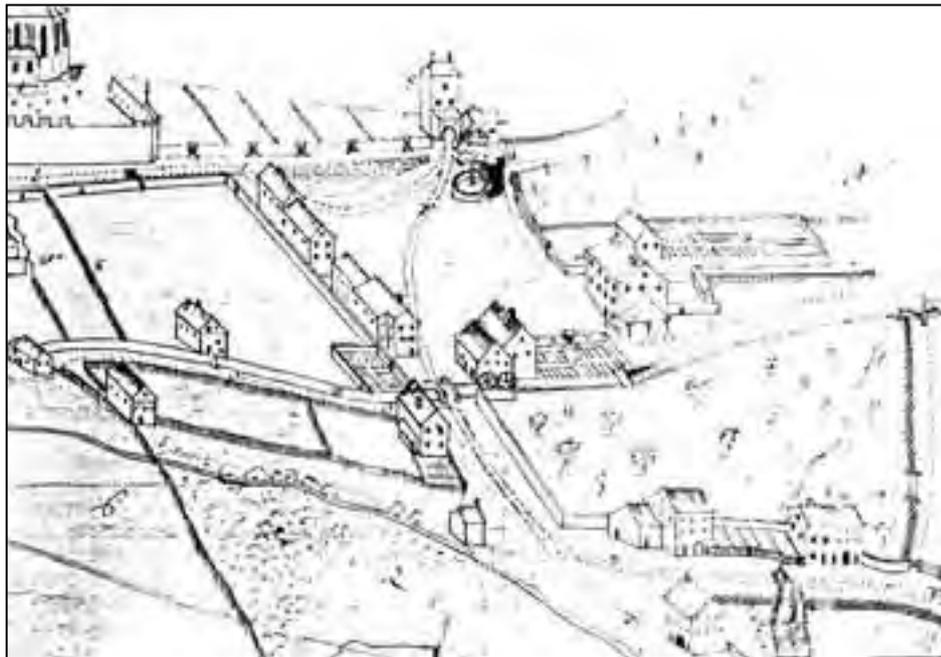


Fig. 1. Le Cras des Moulins au XVIII^e siècle. En haut à gauche, l'église Saint-Marcel. En bas à droite, les bâtiments du Lion d'Or. Un canal partant de l'étang de la place de l'Étang rejoignait le Ticle en dévalant le Cras des Moulins.

aval de la ville en raison des problèmes de pollution : on utilisait une grande quantité d'eau pour laver les cuirs. Enfin, il était souhaitable que la ville possède au moins une auberge hors les murs, afin que, le soir vers 21 heures, lorsqu'on fermait les portes de la ville, les étrangers puissent s'y présenter après cette heure.

Bien que situés hors de l'enceinte médiévale, les bâtiments précités font partie d'un tout organique et historiquement cohérent qui s'appelle la vieille ville de Delémont. La première

mention de cette auberge hors les murs date de 1580 : un dénommé «Andres Voyrel» ouvre cette année-là une «hostellerie devant la pourte des Mollins». On ne peut savoir s'il s'agit de l'emplacement du Lion d'Or actuel, mais c'est très probable.

C'est dans les comptes de la ville de Delémont, grâce à l'impôt sur le vin débité dans les cabarets, qu'on trouve les premières traces certaines de l'Auberge de la Couronne, ancien nom de l'actuel Lion d'Or. L'auberge est mentionnée dans les comptes de l'année 1670. (...)



Au loin dans la campagne, les arbres isolés, souvent des poiriers, cristallisent les peurs et les superstitions. Poirier sauvage à la Bâme de Courfaivre. Photo M. Lopinat

tions; on a un assortiment si riche qu'il offre une suite ininterrompue pendant toute l'année» alors que «la plupart des variétés de pommes répandues dans nos campagnes sont très médiocres» quoi qu'il en existe «une quantité considérable de beaucoup plus méritantes» qu'on néglige encore. Contrairement au reste de la Suisse romande, l'Ajoie, culturellement tournée vers l'Alsace et la Franche-Comté, privilégie le pommier au XVIII^e siècle déjà.

Au début du XIX^e siècle à Porrentruy, le sous-préfet obtient de l'administration française «que les arbres bordant les routes impériales soient des pommiers, des poiriers ou des cerisiers, ce qui permettra de produire du cidre, boisson économique, dans un arrondissement où le vin est importé et où la prévention contre la bière est générale». Des arbres sont alors également plantés le long des chemins vicinaux.

En 1929 en Suisse, le pommier compose 41% du verger, le poirier 29%, le cerisier et le prunier chacun 11% et le noyer seulement 3%... Un grand nombre de variétés vont disparaître durant la première moitié du XX^e siècle.

A partir de 1930 environ, le pommier est greffé sur des souches nanifiantes, avec pour conséquence le remplacement progressif des grands vergers de plein vent par des cultures palissées.

L'apparition, vers 1950, de parcs électrifiés, la mécanisation de l'agriculture et l'abandon vers 1960 du cheval et des derniers bœufs de trait entraînent une diminution considérable de la main-d'œuvre agricole. La nécessité d'avoir des arbres, ne serait-ce que pour ombrager un attelage ou la poussette d'un nouveau-né, ne se fait plus sentir. Tout obstacle mis au travail des machines

est éliminé. Par ailleurs, le sucre devenu bon marché permet d'édulcorer tout un éventail de boissons non alcoolisées qui, avec la bière, remplacent le cidre. La Régie fédérale des alcools en profite pour subventionner l'abattage des arbres fruitiers à hautes tiges dans un objectif de limitation de la production d'eau-de-vie. Leur nombre, du maximum qu'il atteint vers 1950, diminue des deux tiers durant les années 1960 et 1970.

L'élargissement des routes fait des victimes parmi les poiriers et les noyers. Le gel brutal (particulièrement celui de 1956) et la neige qui s'accumule sur des arbres fragilisés par le peu de soin qu'on leur donne font le reste.

En 1999, l'ouragan *Lothar* déracine entre 50000 et 80000 arbres fruitiers hautes tiges en Suisse. Le Jura, avec Zurich, Argovie, Lucerne et Bâle (...)